



Les départements



## Le Territoire de Belfort

Le Territoire de Belfort compte un peu plus de 144 000 habitants dont la très grande majorité réside dans la communauté d'agglomération du Grand Belfort), répartis sur 102 communes.

Compte tenu de sa petite dimension, le département est le plus dense de la région. (236 habitants par km<sup>2</sup>). La démographie du département est dynamique en raison de l'accroissement naturel de la population mais le solde migratoire est légèrement négatif.

Le département est très fortement lié au département du Doubs par la proximité de la ville de Montbéliard où travaillent environ 8 000 Belfortains. La proximité de la Suisse permet à environ 3 000 personnes de travailler en tant que frontalier.



## Les chiffres clés du territoire

Le Territoire de Belfort appartient au bassin industriel de Nord Franche-Comté, l'un des tous premiers de France, (16,5% d'emplois industriels), et le premier de la région Bourgogne Franche-Comté.

Son essor repose en grande partie sur la qualité de sa main d'œuvre et sur des industriels disposant d'une forte capacité d'innovation (5% des emplois locaux en R&D contre 2% au niveau national).

Population	T. de Belfort	BFC	Part dans région
Population en 2015	144 483	2 820 940	5,1 %
Superficie (en km <sup>2</sup> )	609,4	47 783,3	1,3 %
Variation de la population : taux annuel moyen entre 2009 et 2014, en %	+0,3 %	+0,1 %	
dont variation due au solde naturel : taux annuel moyen entre 2009 et 2014, en %	+0,4 %	+0,1 %	
dont variation due au solde apparent des entrées sorties : taux annuel moyen entre 2009 et 2014	-0,1 %	-0,1 %	
Nombre d'établissements actifs au 31/12/2015	9 671	250 682	3,9 %
Taux d'activité des 15 à 64 ans en 2014	72,6	73,6	
Taux de chômage au 3 <sup>ème</sup> trimestre 2017	9,8	8,4	
Variation annuelle (en pts)	-1,0	-0,6	

Sources : INSEE Recensement Population ; Clap 2015 ; Dares (DEFM)

Population	T. de Belfort	BFC	Part dans région
Demandeurs d'emploi cat. A, B, C	12 100	216 320	5,6 %
Variation annuelle en % (Déc 2017, csv)	+0,1	+0,9	
Part des demandeurs d'emploi de longue durée	45,4	45,7	
Variation annuelle en pts (Déc 2017, csv)	+3,4	+1,9	

Sources : INSEE Recensement Population ; Clap 2015 ; Dares (DEFM)

## Les secteurs industriels clés

Le tissu industriel est structuré autour de deux secteurs industriels prédominants : l'automobile et l'énergie, (structurée via le cluster de la Vallée de l'énergie), et compte des entreprises remarquables comme GENERAL ELECTRIC, ALSTOM ou encore LISI AUTOMOTIVE.

La plus grande partie de l'activité industrielle du département est consacrée aux filières de l'automobile et de l'énergie.

### Le secteur automobile.

En 2014, l'industrie automobile représentait 16.000 emplois directs et des milliers d'emplois induits, dans l'Aire urbaine Belfort-Montbéliard-Héricourt selon l'URSSAF.

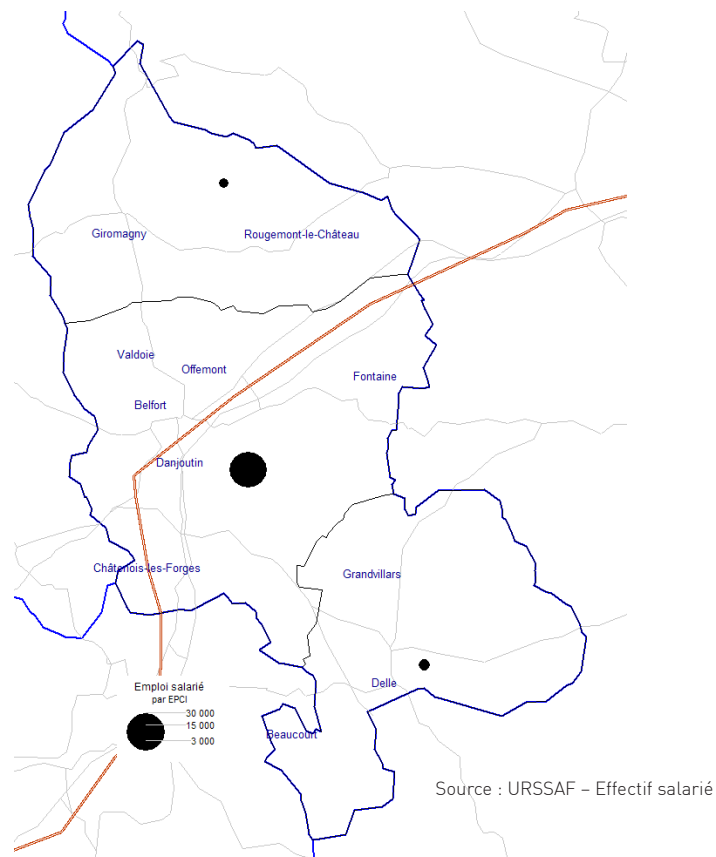
PSA, LISI AUTOMOTIVE, REYDEL et FAURECIA sont les principales entreprises du secteur automobile dans le bassin d'emploi. À lui seul,

le site PSA de Sochaux-Belchamp concentrait encore 8 500 salariés et 2 500 intérimaires début 2018.

Sur une longue période, on constate que le nombre de salariés sur ce site baisse régulièrement. Le personnel a fait l'objet de plans de départs volontaires et les départs à la retraite sont très peu compensés. Cependant, l'appui de PSA à l'emploi local va au-delà des postes directement situés dans son usine. L'INSEE évaluait ainsi à environ 2.400 salariés l'effectif de ses fournisseurs et prestataires de services.

Dans le Territoire de Belfort, REYDEL, sous-traitant de PSA, est le 2<sup>nd</sup> employeur privé du département après GENERAL ELECTRIC. Le site de Rougegoutte employait ainsi près de 900 personnes, dont 500 intérimaires, début 2018.

## Emploi salarié au lieu de travail par EPCI



À cet emploi indirect, il faut aussi ajouter le recours à l'intérim et l'activité induite dans les commerces et l'économie résidentielle.

La présence de PSA est essentielle au maintien d'un écosystème comportant des industriels et des bureaux d'études à forte valeur ajoutée, et des actifs se formant aux métiers dont a besoin la filière.

Ainsi, l'industrie automobile contribue toujours de façon déterminante à l'emploi dans l'économie locale de l'Aire urbaine.

Un pôle de compétitivité est présent depuis 2005 dans l'Aire Urbaine, (à Etupes dans le Doubs), à l'origine basé uniquement sur les régions Franche-Comté et Alsace : le Pôle Véhicule du Futur (PVF).

Suite à la réforme territoriale, l'activité du pôle a été étendue à la Bourgogne, mais pas en Champagne-Ardenne ni en Lorraine.

Depuis sa création, le PVF contribue à :

- Apporter une vision prospective sur les évolutions technologiques et de marché ;
- Favoriser l'émergence de projets collaboratifs d'innovation ;
  - Améliorer la performance industrielle et économique des entreprises via la diffusion des bonnes pratiques, la mutualisation des achats... ;
  - Accompagner la montée en compétences des entreprises via la formation ou la GPEC ;
- Construire des partenariats stratégiques avec les pôles nationaux et internationaux ;
- Participer à l'attractivité du territoire, notamment en tant que territoire d'expérimentation.

Le Pôle regroupe actuellement 340 adhérents, dont 280 entreprises (à peu près la moitié de PME).

Au total, depuis la création du pôle, 133 projets de R&D représentant environ 345M€ de budget global

ont été financés, et 20 projets européens initiés.

## La filière énergie.

L'énergie (activités d'étude, de fabrication, d'installation et de maintenance des moyens de production d'électricité ou de chaleur) constitue une filière majeure en raison de l'implantation historique à Belfort et Bourgogne de GENERAL ELECTRIC qui emploie 4 400 personnes dans le département. La filière connaît actuellement d'importantes mutations suite au rachat en 2015 d'ALSTOM POWER par GE, ce qui a impacté l'écosystème et les sous-traitants locaux.

Cette filière, uniquement dans l'ex région Franche-Comté, représente 14 000 emplois directs, 35 000 emplois indirects et plus de 200 entreprises dans un rayon de 50 kms autour de Belfort.

Plusieurs centres universitaires travaillent également pour le secteur de l'énergie (IRTES UTBM, Fédération de recherche FC LAB, FEMTO ST avec son département énergie).



## La répartition de l'emploi par secteur d'activité et évolution annuelle

	Effectifs en 2016					Évolution annuelle		
	T. de Belfort		BFC	Spécificités		T. de Belfort		BFC
	Nbre	%	%			Nbre	%	%
Industrie	8 849	16,5	16,5		1,0	-208	-2,3	-2,0
Construction	2 583	4,8	5,8		0,8	-50	-1,9	-1,8
Agriculture	363	0,7	3,9		0,2	-6	-1,6	-1,2
Tertiaire marchand	22 450	41,9	40,4		1,0	+ 437	+2,0	+1,7
Tertiaire non marchand	19364	36,1	33,5		1,1	+87	+0,5	+0,3
Tous secteurs	53 609	100	100		1,0	+260	+0,5	+0,3

Source : Insee-Estel 2016

## Les principales entreprises par secteurs géographiques

### La zone de Belfort

Le Grand Belfort compte plusieurs zones d'activités représentant un potentiel d'environ 350 entreprises et 8 000 emplois, à savoir :

- ▶ Le parc d'activités du Bois d'Arsoit à Valdoie qui compte 26 entreprises sur 3 ha dont INSER'VET ou FACADE 90 ;
- ▶ La ZAC du Moulin sous Bois à Valdoie qui compte 4 entreprises sur 2 ha dont KARISAL ;
- ▶ Le Grand Bois à Danjoutin qui compte 38 entreprises sur 23.5 ha dont COMAFRANC, GEODIS, ALBIZZATI ou NOVAPLEST ;
- ▶ La ZAC de la Justice à Belfort qui compte 63 entreprises sur 26.3 ha

dont SCARITECH, SECURIGUARD ou ESDI ;

- ▶ Le Parc d'activités des Hauts de Belfort qui compte 40 entreprises sur 18.8 ha dont VITALAIRE EST, OMNIVERRE, SOGETI ou OCN ;
- ▶ La ZAC du Port à Essert qui compte 7 entreprises sur 2.1 ha dont EMBAL PLUS, MECADEP, ESSERT POLISSAGE ou CONCEPT MACHINES. ;
- ▶ La ZAC des Saules à Botans qui compte 10 entreprises sur 4.2 ha dont MABI ou COURTOT MECANIQUE GENERALE ;
- ▶ La ZAC du Ballon à Offemont qui compte 14 entreprises sur 14 ha dont EST RECYCLAGE, CITELE MGO LEPAUL ou MDTE ;

- ▶ L'Espace des Près à Andelans qui compte 29 entreprises sur 11.4 ha dont LEROY MERLIN ou DARTY ;
- ▶ La ZAIC de Bavilliers-Argiésans qui compte 70 entreprises sur 37.8 ha dont TNT EVENTS, LOGISSAIN, NOVOFERM ou SOBAGEL ;
- ▶ Le Techn'Hom à Belfort qui compte 129 entreprises sur 107.2 ha dont GENERAL ELECTRIC, ALSTOM, TELEPERFORMANCE, ALTRAN, ASSYSTEM, EURO CFD, MILGRED ou TRINAPS.

Enfin, une autre zone d'activité va voir le jour, en l'occurrence le Parc d'Innovation des Plutons situé sur 90 hectares à proximité du site de la Jonxion, au sud de la Gare TGV.

Le projet de réalisation de la ZAIC a pour objectif l'implantation d'activités et de services économiques relevant notamment du secteur tertiaire supérieur.

### La zone de Delle

La Communauté de Communes du Sud Territoire compte 4 zones d'activités :

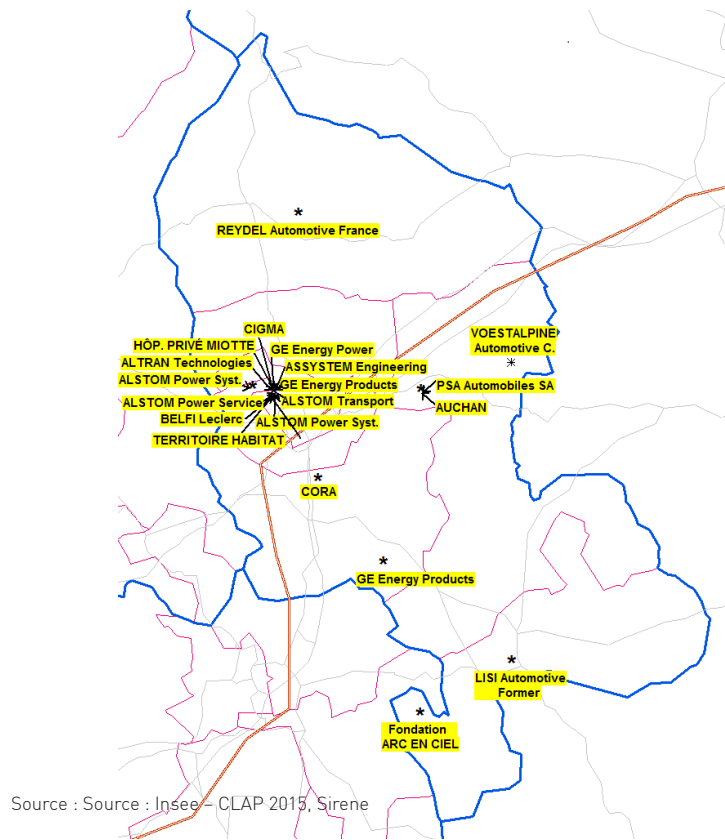
- ▶ Les Popins à Beaucourt : sur une surface de 5 ha, la zone accueille aujourd'hui 7 entreprises dont BECKER ELECTRONIQUE, BIGUENET ou BM CONCASTR. La zone est tournée principalement vers le Pays de Montbéliard du fait de sa proximité géographique

avec un accès à l'autoroute A36. 75 ares de fonciers sont encore disponibles à la vente.

- ▶ Le Technoparc de Delle : situé à la frontière suisse, ce parc binational est propice à un statut international pour les entreprises qui s'y implantent. Actuellement MEDICOAT, MCT OSER, AXONE SPADONE ou AXILAS sont des entreprises qui y sont installées. Du foncier est encore disponible avec 17 ha côté français et 15 ha côté suisse.
- ▶ La ZAC des Chauffours est située à la sortie de la commune de Delle. Elle est d'une superficie de 11 hectares immédiatement commercialisables.
- ▶ La ZAC des Grands Sillons, située à Grandvillars, représente une superficie foncière de 8 hectares. Elle est à 4 kms de la gare TGV Belfort-Montbéliard.

Par ailleurs, un club des chefs d'entreprises du sud territoire a été créé le 17 juin 2011. Cette association n'est composée que de chefs d'entreprises (industrielles, PMI, PME, commerçants, artisans et professions libérales) implantés dans le sud Territoire qui souhaitent faciliter et organiser des réseaux de développements économiques et sociaux entre les entreprises de ce territoire.

## 20 Premiers employeurs du secteur marchand



### Les structures, outils et projets de développement

**TANDEM**, ex Société d'Économie Mixte Patrimoniale du Territoire de Belfort (SEMPAT), a été créé en 1988 par les collectivités publiques belfortaines pour intervenir sur le foncier et l'immobilier d'entreprise.

Elle compte aujourd'hui 11 salariés. Il s'agit principalement de construire de nouvelles surfaces, de réhabiliter des locaux inexploités, d'implanter des services aux entreprises et aux salariés.

TANDEM est intervenu notamment après plusieurs séismes économiques survenus dans le Territoire de Belfort (crise Bull, puis crise Alstom), avec comme objectif de maintenir l'emploi : ainsi, entre 1993/2005, la SEMPAT avait acheté l'ensemble immobilier complet de Bull après la fermeture de l'entreprise, puis avait réaménagé totalement le site pour favoriser l'implantation de nouvelles sociétés.

De fait, depuis 1988, TANDEM est devenu propriétaire et gestionnaire d'une offre diversifiée de locaux industriels et tertiaires (280 000m<sup>2</sup>), notamment sur le parc Techn'Hom (230 000m<sup>2</sup>), où l'emploi se maintient à un haut niveau, avec près de 7 000 emplois, et sur le site de la gare TGV Belfort-Montbéliard : la Jonxion.

### L'Agence de Développement Nord-Franche-Comté (ADN-FC), ex ADEBT

est une association qui a été créée le 1er juillet 2015 par les collectivités territoriales locales, (PMA et Grand Belfort notamment), pour favoriser et accompagner l'implantation et le développement d'entreprises.

L'ADN-FC est née de la fusion de l'Agence de Développement Économique de Belfort et son Territoire (ADEBT) et du pôle développement économique de l'Agence de Développement et d'Urbanisme du Pays de Montbéliard (ADU).

Son siège social se situe dans le nouvel espace de La Jonxion à Meroux, non loin de la gare TGV Belfort-Montbéliard.

Proche des réseaux et de l'environnement global (collectivités locales, services de l'État, associations professionnelles, consulaires,

universités, centres de recherche, opérateurs immobiliers...), l'agence se positionne comme un facilitateur au bénéfice des entreprises et du territoire.

Composée de 12 salariés et d'un budget annuel de 1,3M€, l'ADN-FC a des missions précises :

- ▶ Favoriser l'implantation de nouvelles entreprises et l'émergence de nouveaux investissements ;
- ▶ Soutenir le tissu économique existant, qu'il se développe ou qu'il connaisse des difficultés ;
- ▶ Rassembler et mobiliser les acteurs autour d'une destination économique commune ;
- ▶ Offrir une ingénierie économique et financière ;
- ▶ Soutenir et stimuler l'activité et l'emploi.

### La Chambre de Commerce et d'Industrie du Territoire de Belfort

a notamment pour objectifs de soutenir la création et la transmission d'entreprises, de fédérer les entreprises autour de stratégies collectives de développement, de favoriser et faciliter le développement des entreprises à l'international et de développer les compétences via des actions de formation.



**Aire Urbaine Investissement (AUI)** est une société par actions simplifiée dont les principaux actionnaires sont l'ADN FC, la CCI du Doubs, la CCI du Territoire de Belfort ainsi que les groupes industriels GENERAL ELECTRIC et PSA.

AUI a pour mission de favoriser, sur l'ensemble de l'Aire Urbaine, la création, l'implantation et le développement (voire sous certaines conditions, le maintien) d'activités et d'emplois par le soutien financier et l'accompagnement qu'elle apporte aux porteurs de projets.

Elle intervient principalement sous forme d'avances remboursables (en règle générale, 3 000 € par emplois) et peut aussi intervenir, plus occasionnellement, sous forme de subventions (généralement, 3 000 € par emplois constatés). Ce dispositif dispose de deux types de ressources financières :

- ▶ les fonds historiques des partenaires industriels ALSTOM et GE issus de BELFORT INVESTISSEMENT ;
- ▶ les fonds des industriels belfortains et montbéliardais

soumis aux obligations légales de revitalisation économique consécutif à leurs plans sociaux et qui ont retenu AUI comme opérateur de leurs conventions.



Dans le cadre de la structuration de cette filière, l'Etat et les collectivités ont soutenu la création d'une association « Vallée de l'Énergie » (VDE) en juin 2011 portée par les industriels directement concernés.

Ce cluster, qui compte 34 entreprises adhérentes, s'attache à générer des synergies entre les entreprises elles-mêmes, (qu'elles soient donneurs d'ordres ou sous-traitantes), à fédérer des programmes de recherches entre les laboratoires universitaires et les centres de recherches privés, et à travailler sur la formation et les compétences des salariés de la filière.



## La Direccte ensemblière de compétences

Dans le cadre d'un plan départemental en faveur de l'emploi, le Préfet du Territoire de Belfort a mobilisé les principaux acteurs concernés à l'occasion d'une journée de réflexion le 26 juin 2017.

Un plan d'action a été élaboré par l'Unité Départementale de la DIRECCTE à partir des éléments de réflexion exprimés lors de groupes de travail réunis durant cette journée.

Le chargé de mission développement économique référent dans le département a participé à ce travail collectif en animant le groupe rassemblé sur le thème de l'intérim qui était composé d'entreprises (REYDEL...) et d'acteurs clés du secteur (FAF TT...).

Plusieurs facteurs peuvent expliquer les difficultés de recrutement des entreprises : une mauvaise description du poste à pourvoir ; le fait que les directeurs s'occupent eux-mêmes du recrutement, une tâche à laquelle tous ne sont pas nécessairement formés ; une rémunération inadaptée par rapport aux missions proposées ou une implantation géographique peu attractive de l'entreprise.

Le profil des intérimaires peut aussi poser problème avec une génération Y qui a de nouvelles habitudes, en privilégiant les missions courtes, sans forcément suivre de formations.

Par ailleurs les agences peuvent rencontrer des difficultés pour identifier des personnes adaptées aux postes (ou mettre en œuvre des formations adaptées en amont) pour répondre à des commandes souvent urgentes de leurs clients.

Plusieurs solutions ont été identifiées :

- ▶ les spécialistes du recrutement doivent veiller à bien identifier les besoins des entreprises en amont et effectuer une présélection de candidats à rencontrer. Ainsi, le FAF TT mène des études territoriales afin de mieux appréhender les besoins en compétences des entreprises par bassins d'emploi.
- ▶ concernant le problème du manque de formation des intérimaires, une solution pourrait venir d'un développement de l'utilisation du CDI Intérimaire (qui prévoit des formations pendant les périodes entre deux missions) tout comme le contrat d'insertion professionnelle (CIP) peut constituer une solution pour trouver des candidats éloignés de l'emploi.
- ▶ des solutions ont aussi été mises en œuvre par des entreprises, comme la mise en place d'ateliers « fictifs » comprenant un volet pratique (tests) et théorique (apprentissage de pictogrammes, des règles de sécurité) afin de limiter les erreurs de casting.